



*Vilajoun sieu toujours esta, vilajoun vole resta*

**76ème Grand Prix de la Saint Pierre**

**ALLEINS**

**Samedi 2 août 2025**

**REGLEMENT PARTICULIER**



## DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION

**76<sup>ème</sup> Grand Prix de la Saint Pierre / Co-organisation CC Alleins et Amical Vélo Club Aixois**

**Nature** : course cycliste sur route réservées aux coureurs sous licence FFC : *ELITES, OPEN 1, 2, 3 ACCESS 1*

**Date** : 2 août 2025

**Lieu de départ** : Rue du 4 septembre (voir Plan)

**Lieu d'arrivée** : Rue du 4 septembre

**Parcours** : boucle de 5kms à faire 20 fois soit distance totale 100kms

**Détail de la boucle** :

- Rue du 4 septembre
- Cours Victor Hugo
- D17D
- D71
- D71B
- D71A
- D16
- Rue du 11 novembre
- Rue de l'église
- Rue du 4 septembre

Heure des dossards : 13h30

Heure de rassemblement des concurrents : 14h20

Heure de début de l'épreuve : 14h30

Heure d'arrivée des derniers concurrents : 17h00

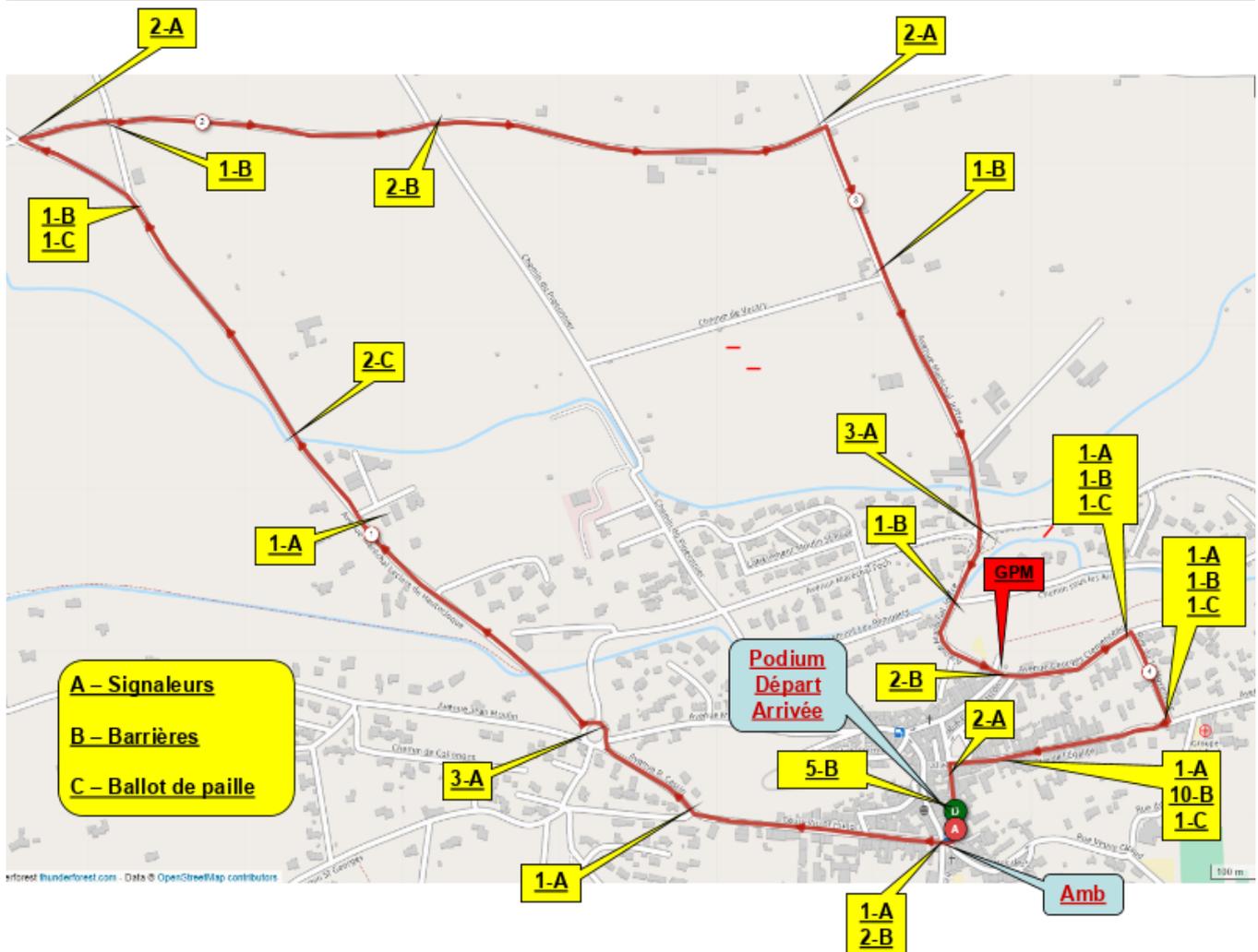
Heure prévue de la fin de la manifestation : 17h30

**Sécurité** :

- Gestion par la mairie d'Alleins dans le cadre des fêtes de la St Pierre
- Association de signaleurs
- Bénévoles AVCAix
- Secours par Ambulance retenue pour les festivités de la Saint-Pierre

## PARCOURS 2025

## Positionnement des SIGNALEURS



## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

### ARTICLE 1 - ORGANISATION

Le 76<sup>ème</sup> **Grand Prix de la Saint Pierre** est organisée par le Cyclo club d'Alleins et l'Amical Vélo Club Aixois, pour la partie sportive, dont le siège social est au 35 chemin Albert Guigou, aux Milles, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se dispute le samedi 2 août 2025.

### ARTICLE 2 - TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégories : *ELITES, OPEN 1, 2, 3 ACCESS 1*  
Elle est inscrite au calendrier Élite FFC.

### ARTICLE 3 - PARTICIPATION

Les engagements sont effectués par internet, via le site de la FFC. Prix : 13€

### ARTICLE 4 - RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards se fera le samedi 2 août de 13h15 à 14h15, au Couvent, route du Calvaire.

## ARTICLE 5 - OPÉRATIONS DE DÉPART

Les coureurs signeront la feuille de départ entre 13h15 et 14h15.  
Les arbitres désignés par le Comité Régional cycliste assureront cette tâche.  
Le départ réel est prévu à 14h30.

## ARTICLE 6 - ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique également à l'épreuve. Le contrôle antidopage a lieu à dans un local municipal.

## ARTICLE 7 - PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition. Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée, au podium, sur la ligne d'arrivée.

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier U19
- Le premier Open
- Le premier Access
- La première Féminine

## ARTICLE 10 - PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

## ARTICLE 11 - PRIX SPECIAUX

Une dotation en espèces est prévue pour dynamiser la course et récompenser les coureurs offensifs.  
Elle se décompose en GPM (Sommet de l'avenue du Maréchal Joffre) et SPRINTS (Podium, rue du 4 septembre).

**GPM** : 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> passages (Points aux 4 premiers : 5, 3, 2, 1)

**SPRINTS** : 5<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> passages (Points aux 4 premiers : 5, 3, 2, 1)

Patrick Chiaroni 06 07 84 94 56 [chiaroni.patrick@neuf.fr](mailto:chiaroni.patrick@neuf.fr) [avcaix@gmail.com](mailto:avcaix@gmail.com)

**AMICAL VÉLO-CLUB AIXOIS**  
Complexe Sportif La Pioline  
35, Chemin Albert Gutgou  
13290 LES MILLES  
Tél. 04 42 89 12 35 - Fax 04 42 39 12 34